



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecine scolaire et universitaire

Question écrite n° 119434

Texte de la question

Mme Françoise Imbert attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les conséquences des baisses d'effectifs des personnels de santé de l'éducation nationale. En effet, l'application de la RGPP et du schéma d'emplois 2011-2013 entraînent une forte réduction des psychologues scolaires du 1er degré, des conseillers d'orientation-psychologues du second degré, des infirmières et médecins scolaires. Ces derniers ont pourtant un rôle important à jouer en termes de prévention et d'éducation à la santé. L'école accueille de plus en plus d'élèves dans des situations complexes, la diminution de ces professionnels rend d'autant plus difficile l'intégration de ces élèves et le travail des équipes éducatives. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il entend prendre afin de renforcer la présence médicale dans les établissements scolaires, de mettre en place un programme d'amélioration de la santé des enfants et des adolescents et s'il entend revaloriser la médecine scolaire en particulier.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Imbert](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119434

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10726

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)